



CRÉATEUR D'ACCESSIBILITÉ

Le messageur

Services innovANTS pour les personnes déficientes Auditives

Jean-Luc Le Goaller  
06 23 28 16 57  
jl.le-goaller@lemessageur.com

Samuel Poulingue  
06 84 60 75 41  
s.poulingue@lemessageur.com

**VERS UN NOUVEAU METIER :  
TRANSCRIPTEUR EN SIMULTANE POUR  
L'ACCESSIBILITE DU MESSAGE ORAL POUR  
LES SOURDS ET MALENTENDANTS**

Scop le messageur  
53 rue de la bucaille 50100 Cherbourg Octeville

[www.lemessageur.com](http://www.lemessageur.com)

Le messageur - société coopérative à responsabilité limitée - RCS CHERBOURG N° 539 815 324 - Code APE 8299Z - capital : 4000,00 euros variable

# SOMMAIRE

<b>CONTEXTE</b>	<b>P.03</b>
<b>QU'EST-CE QUE L'ON ATTEND DE LA TRANSCRIPTION?</b>	<b>P.05</b>
> TRADUCTION DE L'ORAL VERS L'ECRIT	P.05
> LA VITESSE D'ECRITURE	P.06
> LES CHOIX DE LA SCOP LE MESSAGEUR	P.07
<b>UN NOUVEAU METIER : TRANSCRIPTEUR</b>	<b>P.10</b>
> QUALITES POUR DEVENIR TRANSCRIPTEUR	P.10
> COMPETENCES POUR LA TRANSCRIPTION	P.11
> COMPETENCES TECHNIQUES	P.12
<b>UNE FORMATION DIPLOMANTE A METTRE EN PLACE</b>	<b>P.13</b>
> TRAVAIL AUTOUR DE LA MISE EN PLACE DE CETTE FORMATION	P.13

## CONTEXTE

Les personnes sourdes oralistes, devenues sourdes ou malentendantes communiquent en Français. Elles ont des difficultés plus ou moins importantes pour l'accès au message oral.

Le fait de ne plus avoir accès au message oral provoque un handicap autour de la communication. Les personnes peuvent émettre le message mais elles ont des difficultés sur la réception. Et le fait de ne pas pouvoir communiquer isole les personnes, qui ne peuvent plus exercer leur vie professionnelle, leur vie citoyenne comme tout un chacun, car elles ne sont pas à égalité de chance.

Il n'existe pas de baguettes magiques pour permettre une communication à égalité de chance. Pour atteindre cet objectif, il est d'abord nécessaire que l'entourage adopte les bonnes attitudes de communication, d'une part, en utilisant les bons outils de compensation pour la personne d'autre part.

Pour les sourds oralistes, les devenus sourds et malentendants, il est possible de baser sur 2 outils qui sont à mobiliser en fonction des besoins, des possibilités de la personne sourde ou malentendante :

### > L'utilisation des boucles magnétiques :

90% des personnes déficientes auditives, soit près de 6,3 millions de personnes sont atteintes de surdité légère ou moyenne. Elles ont en général une bonne compréhension de la parole avec un seul interlocuteur dans un environnement calme. En revanche, elles sont en grande difficulté de compréhension, dès qu'il y a plusieurs interlocuteurs, et dans les environnements bruyants. Les personnes équipées d'aides auditives adaptées, avec la position T, peuvent utiliser les systèmes tels que les boucles magnétiques, ce qui leur permet un excellent accès au message oral.

Lorsque la personne équipée d'aides auditives adaptées est en présence d'une boucle magnétique, elle appuie sur un bouton pour se mettre en position T (Téléphone, Telecoil) ou MT. Cela coupe les micros des aides auditives qui captent le son environnant. Elle reçoit directement le son de la voix de l'interlocuteur, qui parle dans un micro, sans les bruits parasites, dans ses aides auditives.

La personne déficiente auditive se retrouve ainsi dans les mêmes conditions que si elle était dans un environnement calme avec un interlocuteur, ce qui améliore nettement la compréhension.

La boucle d'induction magnétique est indispensable pour les personnes malentendantes et malvoyantes.

### > La transcription simultanée de la parole :

Il s'agit d'écrire en simultané, à la vitesse de la parole, tout ce qui se dit par oral, tel un sous titrage en direct :

- dans une conversation téléphonique ;
- dans une conversation avec les interlocuteurs en présence ;
- dans une réunion multi locuteurs ;
- dans une formation ;
- dans un colloque, un congrès ;
- dans une manifestation culturelle, citoyenne.

Depuis le vote de la loi de février 2005, qui reconnaît pour la première fois la transcription comme moyens d'accès du message oral pour les sourds oralistes, les devenus sourds et malentendants, il est nécessaire de formaliser ce nouveau métier – et de mettre en place un cadre de reconnaissance de ce métier grâce à une formation et un diplôme reconnu.

### **A QUOI SERT LA TRANSCRIPTION SIMULTANEE DE LA PAROLE ?**

La transcription est le moyen le plus universel d'accès du message oral – pour les sourds oralistes, les devenus sourds et malentendants.

En effet, parmi les millions de personnes qui deviennent malentendantes en cours de vie, très peu de personnes vont vers un appareillage (sur 100 personnes qui devraient être appareillées, à peine 17 le sont) – étude de la DREES sur le handicap auditif de 2007.

De ce fait, très peu de personnes qui ont des capacités auditives peuvent utiliser les boucles magnétiques comme moyen de compensation.

La transcription permet donc un accès du message oral, à égalité de chance avec les entendants, quel que soit l'évènement, la discussion, le RDV, ... quelles que soient les capacités auditives des personnes :

- lecture totale de la transcription pour les sourds sévères et profonds ;
- appui pour les personnes malentendantes, appareillées ou non ;
- appui pour les entendants.

## QU'EST-CE QUE L'ON ATTEND DE LA TRANSCRIPTION ?

### > TRADUCTION DE L'ORAL VERS L'ECRIT

Il s'agit de traduire des propos tenus oralement par écrit, à la vitesse de la parole. Le mot *traduire* est important, car les codes du langage oral sont différents des codes du langage écrit.

Il est donc nécessaire de traduire une langue orale en langage écrit.

En outre, la lecture à la vitesse de la parole est fatigante. ET L'ENJEU, c'est bien de rendre accessible le message oral – il est donc aussi nécessaire d'éliminer les éléments superflus de l'oral, qui n'apportent rien, voire gênent à la compréhension.

**ENFIN** – le texte peut être directement fourni à la fin de l'événement transcrit. **MAIS** il conviendra toutefois de se mettre d'accord avec le prescripteur, car dans certains cas, le prescripteur peut demander la destruction du texte à la fin de la transcription.

**ET** il sera nécessaire de se poser des questions concernant la propriété du texte – est-ce que l'on peut en faire n'importe quoi ? Quelles sont les limites à fixer quant à l'usage du texte.

#### ⇒ Aspects généraux de la traduction :

La transcription reproduit l'intégralité des propos avec suppression des erreurs syntaxiques, grammaticales, hésitations et répétitions, tics de langage, quand ceux-ci n'apportent pas de plus-value à la compréhension de l'intervention. L'écrit aura débarrassé les débats de ce qui, justifié à l'oral, devient inutile à l'écrit, en ne supprimant aucune information. La transcription doit être compréhensible et rapporter fidèlement les propos.

Il est important de souligner que le résultat visuel est un texte qui, pour être accessible, s'exonère cependant des règles de typographie française, en donnant la priorité à la transcription exhaustive des propos oraux.

#### EN OUTRE

La transcription doit pouvoir être utilisée et exploitée par la suite. De ce fait, il est nécessaire :

- de marquer le changement d'interlocuteur en sautant des lignes, et en mettant son nom s'il est identifié, ou interlocuteur s'il n'est pas identifié ;
- de ponctuer de manière à respecter le rythme, et le sens des propos tenus ;
- de mettre des points de suspension si la phrase n'est pas terminée, ou s'il y a un long silence ;
- de mettre des étoiles si les propos tenus n'ont pas été compris.

#### ⇒ Exemple d'une transcription mot à mot :

**[Un homme d'une quarantaine d'années (agent technique) raconte un voyage en Tchécoslovaquie, en 1989]**

« Et donc il y avait également sans doute et qui va avec tout ce que je viens de dire avant il y avait aussi un homme mythique complètement mythique et c'est la - première et là en plus c'est intéressant parce que c'est la première image que j'ai eue de la Tchécoslovaquie lorsque lorsque je suis arrivé à la frontière je me rappelle il y avait la brume c'était pratiquement en fin de journée - à la frontière entre l'Allemagne et la Tchécoslovaquie dans les euh dans les guérites des douaniers on imaginait à travers la brume on imaginait encore des des bunkers des de tout ce qui avait pu faire le rideau de fer qui avait été supprimé très rapidement mais sans en enlever toutes les infrastructures - c'est-à-dire qu'on sentait encore le poids architectural de cette frontière qui avait été fermée pendant tant d'années - et là dans cette dans ces guérites de douaniers - il y avait partout partout étaient placardées donc des photos de Vaclav Havel et ça tout partout un point important parce qu'on voyait dès le départ dès l'arrivée sur le territoire tchécoslovaque donc on voyait l'image de cet homme ».

Un tel texte n'est pas facilement compréhensible car l'oral n'a pas été traduit dans les codes de l'écrit.

Il est donc indispensable, pour transcrire de l'oral vers l'écrit, de traduire les codes oraux dans les codes écrits, avec la ponctuation adaptée.

**Voici ce que l'on pourrait proposer comme transcription de ce qui est dit :**

« Il y avait un homme mythique, complètement mythique. Ce qui est intéressant, c'est la première image que j'ai eue de la Tchécoslovaquie en arrivant à la frontière. Il y avait de la brume, c'était pratiquement la fin de la journée. J'étais à la frontière entre l'Allemagne et la Tchécoslovaquie et dans les guérites des douaniers, on imaginait encore, à travers la brume, des bunkers et d'autres éléments caractéristiques du Rideau de fer. Malgré ce qui avait été supprimé très rapidement, il restait encore les infrastructures. On sentait encore le poids architectural de cette frontière, fermée tant d'années. Partout étaient placardées des photos de Vaclav Havel. Partout l'on voyait l'image de cet homme, et ce dès l'arrivée sur le territoire tchécoslovaque. »

**De même, à l'oral, un certain nombre de mots ne sont pas prononcés comme ils s'écrivent :**

- chus pour je suis ;
- j'sais, j'savais, j'chante, etc.
- che pas pour je ne sais pas ;
- i pour il et ils ;
- celle-cite pour celle-ci.
- à c't'heure pour maintenant ;
- qu et ti sont écrits tch, comme dans tchequ'un (quelqu'un), tchèque part (quelque part), moitché (moitié), pitché (pitié).

**Conclusion :**

La transcription vise à rendre accessible par écrit ce qui se dit par oral. Elle restitue de manière exhaustive et fidèle la totalité des propos. Pour une lisibilité et une compréhension optimales, quand c'est nécessaire, elle reformule des éléments du discours pour les adapter à l'expression écrite, sans toutefois dénaturer le message du locuteur.

**> LA VITESSE D'ECRITURE**

Pour que les personnes sourdes et malentendantes soient à égalité de chance dans les échanges, il faut que la transcription soit aussi rapide que la parole.

La vitesse moyenne de la parole est aux alentours de 180 à 200 mots par minute. Quelles techniques pour atteindre cette vitesse d'expression ?

⇒ **Frappe au clavier :** Les vitesses constatées de frappe au clavier vont, en moyenne, de 100 à 250 caractères par minute selon les individus, ce qui représente entre 20 et 50 mots par minute. Nous sommes loin de l'écrit à la vitesse de la parole.

**3 méthodes peuvent être utilisées pour écrire très vite.** Chacune des différentes technologies de transcription de la parole a sa pertinence par rapport à un contexte donné, selon son taux de restitution et le décalage par rapport à la parole du locuteur :

⇒ **La vélotypie :** la vélotypie fonctionne tel un piano. L'utilisateur appuie sur plusieurs touches à la fois afin d'écrire des syllabes plutôt que des lettres seules. De ce fait, l'affichage final est immédiatement lisible et exploitable. Il s'agit d'un clavier orthographique basé sur une saisie en accords qui est différent des claviers utilisés pour la transcription *in extenso* tels que ceux qu'utilisent les sténotypistes qui se doivent d'être plus concentrés pour que seuls les doigts soient en mouvement (gain de temps) afin de satisfaire à la vitesse de la parole. Avec la vélotypie, un logiciel informatique analyse ces données, détermine l'ordre des syllabes et affiche le résultat final. Avec les claviers orthographiques, l'opérateur s'appuie plus volontiers sur l'orthographe traditionnelle et peut davantage garder la main sur le résultat à afficher. Dans cette configuration, le terme "orthographique" s'oppose à celui de "phonétique".

**Elle permet d'écrire 100 à 150 mots par minute**, ce qui ne permet pas d'écrire à la vitesse de la parole. Il y a donc nécessité de synthétiser lors des flots de paroles rapides.

⇒ **La sténotypie** : Il est, en général, plus difficile de maîtriser la sténotypie que les keyboards. Malgré cela, la sténotypie demeure plus rapide et permet d'atteindre une vitesse de frappe de plus de 210 mots par minute pour 100 à 150 mots par minute pour la vélotypie.

⇒ **La reconnaissance vocale** : Le transcripteur dicte dans un micro le texte qui doit s'écrire. Il écrit au clavier les mots que le logiciel de reconnaissance vocale ne reconnaît pas, et il corrige les erreurs. Les logiciels ont fait de grands progrès ces dernières années. Il est possible avec cette technique de transcrire jusqu'à 250 mots par minute.

## > LES CHOIX DE LA SCOP LE MESSAGEUR

### ⇒ **La technique de la reconnaissance vocale :**

La SCOP Le Messageur a fait le choix de la technique de la reconnaissance vocale pour transcrire à la vitesse de la parole. Cette technique a fait l'objet d'une longue expérimentation d'une dizaine d'années avec les associations du réseau du Bucodes SurdiFrance.

La SCOP Le Messageur a mis au point une technique et un matériel qui permettent de transcrire dans toutes les situations de la vie quotidienne.

De manière générale, le transcripteur, qui doit dicter le texte dans un micro, doit se situer dans un endroit calme, à l'extérieur de la salle dans laquelle se déroule l'évènement à transcrire.

Il peut toutefois, lorsqu'il n'y a pas d'autres possibilités, être dans la salle, et utiliser un micro spécifique, qui lui permet de dicter quasiment à voix basse, il s'agit du sténomask.

### ⇒ **Le matériel utilisé :**

Pour les personnes sourdes et malentendantes, la grande difficulté, c'est l'accès au message oral, notamment lors de discussions multi locuteurs.

Pour que tout le monde puisse communiquer à égalité de chance, les outils ne sont pas des « baguettes magiques » qui vont résoudre les problèmes de communication.

Il est nécessaire que tout le monde développe les bonnes attitudes de communication, tout en utilisant correctement les outils de compensation. Dans ce cas, on parle d'égalité des chances.

Dans le cadre de sa longue expérimentation, l'équipe de la SCOP Le Messageur a identifié qu'il était courant dans une conversation de cacher sa bouche, de parler à plusieurs en même temps, ...

Ces conditions ne permettent pas de participer à égalité de chance à une conversation lorsque l'on est sourd ou malentendant.

En outre, l'expérience nous montre que la sonorisation des réunions, l'utilisation des micros apportent un bien meilleur confort à tous, et accroît la qualité des échanges (voir vidéo témoignage Nelly sur le site internet : <http://www.lemessageur.com/employeur-sourd-malentendant.html> ).

Les micros ont une fonction de bâton de parole. Cela est indispensable pour les malentendants, qui ne savent localiser la provenance du son, et qui savent de ce fait qui va prendre la parole.

Une petite enceinte Bose de grande qualité permet un retour de chaque prise de parole.

En outre, cela améliore la qualité d'écoute de tous, et régule la communication, qui gagne en qualité.

L'équipe a donc mis au point un matériel, qui contient une sono avec des micros, une enceinte, des boucles magnétiques individuelles, ce qui permet l'accessibilité de n'importe quel type de réunion, avec le transcripteur qui se situe soit dans un local à proximité de la salle, soit à distance, via internet, soit, exceptionnellement dans la salle.

Voici ci-dessous un terminal de transcription avec sono, conçu par l'équipe. Ce terminal est maniable, et simple à mettre en route.





Ce terminal contient 4 micros, une enceinte.

Cela permet de sonoriser et mettre en place l'accessibilité :

- de n'importe quelle réunion, dans n'importe quelle salle, à partir du moment où l'on peut utiliser internet (3G+ ou réseau) ;
- de n'importe quel congrès ou colloque, en reliant le terminal à la sono de la salle ;
- le PC Net Book peut être utilisé de manière individuelle, ou l'image peut être projetée sur grand écran – ou sur écran plasma.

#### ⇒ Les fautes :

Il sera nécessaire de définir ce qu'est la faute, au sens de ce qui est acceptable ou non : il y a la faute de grammaire, mais il y a aussi la faute de sémantique qui dénature le message. En effet, le cerveau humain contextualise, et il comprend tout de suite s'il s'agit de « ces chats laids », « ces chalets », « sécha les », ... Mais le logiciel de reconnaissance vocale ne sait pas.

Pour éviter les fautes, le transcripteur doit adapter sa façon de transcrire et maîtriser parfaitement son logiciel de reconnaissance vocale, afin d'assurer une transcription de grande qualité en un minimum de délai.

Pour ce qui est des fautes, le transcripteur doit proposer un texte qui comporte le minimum de fautes. Il se doit donc d'anticiper les fautes qui pourraient être commises par le logiciel de reconnaissance vocale en proposant une tournure qui va fonctionner. Et, il se doit de corriger les fautes qui apparaissent dans l'affichage du texte.

Mais, à la demande des utilisateurs, si le locuteur s'exprime très vite, et que la faute ne change pas le sens, il est conseillé de poursuivre la transcription pour ne pas accroître le décalage entre les propos oraux et l'affichage des propos écrits.

Il est nécessaire, lorsque les locuteurs s'expriment à vitesse normale (150 à 180 mots/minute), de ne pas avoir plus de 2 fautes par minute.

#### ⇒ La vitesse d'affichage

Il est nécessaire, pour que la personne soit dans un échange simultané, d'afficher la transcription au plus vite, avec au plus 5 s de décalage entre les propos tenus, et l'affichage de ces propos.

L'affichage de la transcription par reconnaissance vocale se fait par paquets de mots. Le transcripteur doit régulièrement marquer de petites pauses pour que le logiciel de reconnaissance vocale puisse afficher des sections de phrases. Pour une lecture confortable, il est nécessaire :

- lors de transcriptions de réunions, de ne pas afficher plus de 3 lignes à la fois ;
- lors des conversations téléphoniques, d'afficher 1 à 1,5 lignes à la fois.



⇒ **La transcription faite par un seul transcripteur :**

Le transcripteur doit écouter ce qui se dit, le traduire par écrit en dictant ce qu'il veut écrire dans un micro. Il doit lire le résultat obtenu, tout en continuant à écouter et dicter, pour repérer et corriger les erreurs, les fautes.

Ce travail pourrait être fait, comme cela se fait à la télévision dans le cadre du sous-titrage pour sourds et malentendants, avec 2 personnes, 1 transcripteur qui dicte, et un transcripteur qui corrige. Ce système est efficace, mais les coûts s'en ressentent. De plus, cela joue sur le temps d'affichage du texte – ce qui peut être un frein lorsque l'on est dans des discussions fluides.

Du coup, la SCOP Le Messageur a opté pour ne faire travailler qu'un transcripteur qui remplit seul l'ensemble de ces tâches.

Il faut beaucoup d'expérience pour atteindre le niveau.

## UN NOUVEAU METIER : TRANSCRIPTEUR

La transcription simultanée de la parole à la vitesse de la parole est un métier très difficile, quelles que soient les techniques adoptées.

Vu les progrès des logiciels de reconnaissance vocale, et des processeurs des PC, il est maintenant possible d'écrire jusqu'à 250 mots / minute.

La plupart des utilisateurs, des prescripteurs qui recherchent de la transcription pour rendre accessibles des conversations, réunions, colloques, événements divers et variés, ... se demandent pourquoi le logiciel ne transcrit-il pas tout seul ?

En effet, l'être humain est capable de comprendre une conversation en milieu bruyant, il est capable de savoir de quoi il est question même si un mot est mal prononcé, il est capable de comprendre les accents, ... grâce à la contextualisation.

Il s'agit donc d'une bonne question, mais le logiciel, tout performant soit-il, n'a pas cette capacité de contextualisation. Il ne reconnaît qu'une seule voix pour des dictées très longues et très rapides.

Dans les conversations, les interlocuteurs se coupent souvent la parole, ils peuvent ne pas finir leurs phrases, ils utilisent des onomatopées, ils utilisent un langage oral dans lequel la prononciation des mots ne correspond pas à l'écrit (voir ci-dessus).

Le logiciel, s'il recevait des informations de plusieurs locuteurs, et s'il recevait également des bruits parasites via le micro, il ne saurait pas du tout quoi écrire – et il écrirait n'importe quoi, sans ponctuation.

IL FAUT DONC ÊTRE CLAIR, à ce jour, il n'existe aucune machine capable de transcrire un discours oral en un discours écrit toute seule.

Seul un professionnel, qui maîtrise la technique, peut construire en un temps record, des phrases dans un français écrit correct, compréhensibles par tous, et avec le minimum de fautes.

### > QUALITES POUR DEVENIR TRANSCRIPTEUR

#### ⇒ La culture générale :

Le transcripteur est amené à transcrire tous types de discussions, des réunions, des colloques, des conférences, des réunions de travail, des réunions privées, des conversations téléphoniques, des événements culturels, ...

De ce fait, il est amené à transcrire des sujets extrêmement variés, qui peuvent être plus ou moins techniques. Il est donc important de se tenir au fait de l'actualité.

Pour construire des phrases correctes, pour rendre compte fidèlement des propos tenus à l'oral, il est indispensable que le transcripteur comprennent les propos tenus.

Il est donc nécessaire d'avoir une excellente culture générale, et notamment connaître le fonctionnement des différentes strates du système administratif, le champ du handicap, de la santé, la loi de février 2005.

#### ⇒ Parfaite connaissance des différents types de surdités :

Pour travailler sur l'accessibilité des sourds et malentendants, il est indispensable d'avoir une parfaite connaissance des différents types de surdités, surdités de naissance, surdités acquises, surdités de perception, surdités de transmission, acouphènes, vertiges de Ménière, hyperacousie, ...

Il est également indispensable de parfaitement connaître les modes de vie de chacun, culture sourde, sourds oralistes, devenus sourds et malentendants, ET les besoins de chacun en matière de compensation (interprètes LSF, aides auditives, implants cochléaires, boucles magnétiques, codeurs LPC, transcription, lecture labiale, ...)

### ⇒ **Capacité d'écoute et d'adaptation**

Le transcripteur doit s'adapter à tous types de situations de transcription – il doit également être en capacité, en fonction de chaque situation, d'installer les conditions nécessaires à une véritable accessibilité du message oral pour les personnes sourdes et malentendantes.

Le transcripteur doit être très réactif pour pouvoir s'adapter à tous les événements qui pourraient venir perturber sa transcription (indications sonores, changement brutal d'intonation de la part du locuteur, problème technique, etc....)

### ⇒ **L'implication**

Ce métier très difficile demande une véritable implication de la part du professionnel. Il a la responsabilité de faire des transcriptions irréprochables pour les sourds et malentendants qui ne peuvent suivre une conversation autrement.

### ⇒ **La discrétion, le secret professionnel :**

La discrétion et le secret professionnel sont des qualités essentielles pour pratiquer ce métier, car le transcripteur est amené à transcrire des propos de la plus grande confidentialité, que ce soit dans le cercle privé, au sein d'organismes, d'entreprises, ...

### ⇒ **Le respect d'une déontologie :**

Les utilisateurs ne pourront faire confiance au transcripteur que si celui-ci respecte une déontologie, à savoir transcrire dans un français correct l'exhaustivité des propos tenus, avec un minimum de fautes. Et respecter la confidentialité des propos, le secret professionnel. Il en va de la crédibilité du transcripteur.

## > **COMPETENCES POUR LA TRANSCRIPTION**

### ⇒ **Parfaite maîtrise de la diction :**

Il est nécessaire d'avoir une diction parfaite pour dicter le texte au logiciel de reconnaissance vocale. Le transcripteur ne dicte pas au logiciel de la même manière qu'il parle.

Pour que le logiciel ne confonde pas des homonymes, pour qu'il fasse le minimum de fautes de grammaire, le transcripteur doit tantôt faire des liaisons, tantôt découper les syllabes, tantôt faire des pauses, tantôt reformuler.

Le transcripteur doit consacrer un temps de travail important pour préparer les transcriptions. En effet, il doit faire des recherches, s'imprégner du sujet, de la culture du sujet, découvrir le « jargon », le vocabulaire spécifique, les noms propres, les noms de lieu, les sigles, ...

Il doit enrichir le vocabulaire de son logiciel avec ce nouveau vocabulaire.

Pendant la transcription, il est important que le transcripteur note les mots, les formules, les tournures difficiles pour le logiciel, pour apprendre ensuite au logiciel à ne pas reproduire ces erreurs.

Le transcripteur enrichit son logiciel au fur et à mesure de son expérience – pour tendre peu à peu vers la perfection.

### ⇒ **Parfaite maîtrise de la langue, de la grammaire et de l'orthographe, de la ponctuation :**

Le transcripteur doit être aussi à l'aise à l'oral qu'à l'écrit.

Il doit maîtriser les différents registres de langue, les concordances de temps et pouvoir repérer une faute d'orthographe ou de syntaxe d'un seul coup d'œil dans sa transcription.

### ⇒ **Capacité de synthèse, de reformulation :**

Il arrive que les locuteurs mettent un moment avant d'arriver à formuler leur pensée, le transcripteur peut donc prendre du recul pour comprendre où va le locuteur – pour ensuite reformuler de manière exhaustive la pensée du locuteur.

## > **COMPETENCES TECHNIQUES**

⇒ **Parfaite maîtrise du logiciel de reconnaissance vocale**

⇒ **Parfaite connaissance du matériel informatique, du matériel son utilisé, des techniques de prise en main à distance, ...**

Le transcripateur utilise des technologies qui peuvent beuguer par définition.

Il est donc indispensable d'anticiper l'ensemble des problèmes techniques qui peuvent survenir pour les surmonter.

## UNE FORMATION DIPLÔMANTE A METTRE EN PLACE

Il sera nécessaire de mettre en place une formation diplômante, reconnue, qui donne un niveau de compétence indispensable pour mener à bien ce métier très exigeant.

Vu les attendus de ce métier, il s'agit probablement d'une formation de niveau bac+ 3. Il est probable qu'elle puisse se dérouler sur 2 ans avec des matières :

### ⇒ De culture générale, telles que :

- la sociologie – compréhension des différents types de populations sourdes, malentendantes, devenues sourdes, ..., les autres types de handicaps, ... ;
- l'histoire de la place du handicap dans la société ;
- le droit : loi de février 2005 ;
- la psychologie : Comment se vit la surdité, le positionnement du transcripteur dans son rôle d'interprète, quelquefois, d'interface, ou d'accompagnant, pour des personnes maîtrisant mal le Français ;
- des approches issues des Science du langage, avec l'apprentissage du fonctionnement du langage chez l'humain (ce qui permet de bien comprendre les limites de la technique).

### ⇒ Autour du cadre déontologique du métier

### ⇒ De maîtrise de la langue :

- le français : grammaire, orthographe, tournures de phrases, technique du résumé, de la synthèse, ... ;
- initiation à la langue des signes française (LSF) ;
- initiation au Langage Parlé Complété (LPC) ;

### ⇒ De maîtrise de la transcription, des outils :

- découverte, du logiciel Dragon Naturally Speaking ;
- maîtrise de la dictée vocale ;
- maîtrise de la transcription simultanée d'une discussion, d'un colloque, d'une conversation téléphonique, ...

## > TRAVAILLE AUTOUR DE LA MISE EN PLACE DE CETTE FORMATION

Il est proposé de mettre en place un groupe de travail coanimé par la SCOP Le Messageur et WEBSOURD, comprenant les professionnels, les prescripteurs, les représentants des usagers.

Ceci pour affiner de manière partagée les attendus de la transcription. Ce qui permettra d'affiner les compétences techniques, les procédures, la déontologie à mettre en place.

Il sera nécessaire de tenir compte de l'expérience récente de la structuration du métier d'interprète LSF.

Et il s'agira enfin de trouver les partenaires et les financements nécessaires à la mise en place de cette formation.